

Compte-rendu du groupe de travail agriculture - Le 9 décembre 2010 Site Natura 2000 Clarée

Ordre du jour

Objectifs Natura
Organisation du travail sur le site
Rappel des éléments du site
Premiers éléments
Problématiques liées au thème

Cf. power point joint,
présenté en introduction des réunions

Synthèse des échanges

Définition Natura 2000

Natura 2000 s'appuie sur deux directives européennes :

- la directive oiseaux de 1979
- la directive habitat de 1992

Le site Natura 2000 de la Clarée repose sur cette dernière et vise ainsi la conservation des habitats et des espèces.

Pour définir les sites Natura 2000 en Europe, les Etats membres ont proposé des zones à intérêts communautaires.

La France a choisi une démarche contractuelle avec l'ensemble des acteurs du site : lorsque le site Natura 2000 est défini, les acteurs fixent ensemble les objectifs et les actions à réaliser dans un Document d'Objectifs. Ce rapport est validé par les acteurs à travers le Comité de Pilotage, puis par le Préfet.

Les actions seront ensuite mises en place sous forme de contrat comprenant un cahier des charges et s'accompagnant d'aides financières. Cette démarche est basée sur volontariat.

Natura 2000 n'est pas une protection réglementaire. Si on prend l'exemple d'une plante rare découverte dans un secteur du site Natura 2000, le pâturage peut-il en être interdit ?

Une telle interdiction ne relève pas de Natura 2000.

Zoom sur les études d'incidences :

Elles sont obligatoires dans certains cas. Le porteur de projet finance l'étude d'incidences. Il existe toutefois une évaluation simplifiée pour les petits projets.

Ce que permet Natura 2000

Aujourd'hui, les aides agricoles sont surtout tournées vers les groupements collectifs. Natura 2000 permet de donner des aides à des individuels.

Les aides agro-environnementales sont à présent réservées aux sites Natura 2000 et aux zones en parcs.

L'approche thématique multi-activités permet la conciliation entre les différents acteurs et les différents usages (exemple du Tétrasyre qui concerne tous les groupes de travail).

L'agriculture sur le site

Il existe actuellement 4 diagnostics pastoraux : Saint Chaffrey, Buffère et les Thures à Névache, et l'alpage du Granon à Val des Prés (diagnostic en cours sur le Chardonnet).

Sur l'alpage du Granon existe un contrat sur 5 ans, revu chaque année.

Aujourd'hui, le tourisme est devenu l'activité dominante en Clarée.

Quelques exemples de pratiques sur le site

- chèvrerie laitière avec fauche autour de l'exploitation et achat du foin pour lactation. Pâturage sur terrain privé avec autorisation des propriétaires.
- éleveur ovin viande sur Val des Prés. Difficulté par rapport aux bâtiments. Pluriactifs
- culture fruits rouges en vente directe. Pluriactivités, entre agriculture, tourisme et institutions locales.

Les difficultés de l'agriculture sur le site

Gestion des terrains privés : l'absence d'exploitation agricole favorise le reboisement et la disparition des terres agricoles.

Exemple des prairies de fauche en diminution sur le site.

Exemple des prés de fauche, aujourd'hui laissé à l'abandon (finissant par se refermer) ou passer en cultures.

Certaines zones non exploitables de façon mécanisée sont difficiles à remettre en prés de fauche. Il existe cependant des exemples de remise en fauche réussie dans les vallées voisines comme Cervières.

L'agriculture sur le site est fragile.

Cas d'un agriculteur qui souhaite s'installer :

Problème n°1 : le foncier

Problème n°2 : le bâti

Premiers éléments de diagnostics qui en ressortent

- La pluriactivité est indispensable
- Il faut travailler sur le foncier pour permettre l'installation ou l'extension
- Il est nécessaire de penser l'exploitation avec ses bâtiments
- Un travail est à mener avec les propriétaires privés et l'exploitant sur l'entretien des terres
- Il est important de travailler avec les locaux et les transhumants
- Ne pas oublier les cotisants solidaires dans les démarches
- Il faut permettre la mise en place d'une gestion pastorale en adéquation avec les enjeux écologiques du site : exemple du lac du Chardonnet et son eutrophisation, exemple des zones en surpâturage, exemple de l'érosion

Des pistes de travail

→ Encouragement des propriétaires fonciers pour qu'ils permettent l'exploitation agricole de leur terrain

→ Mise en place de contrats pour maintenir le milieu ouvert :

Les prés de fauche du site représentent un habitat d'intérêts communautaires (composition différentes que les prés de fauche d'autres vallées, avec un fourrage de qualité).

Possibilité de contractualisation sur la remise en fauche de parcelles.

Exemple de sites : zones humides de la Plaine, du Vernet ou encore de Lacha (fauché il y a encore 15 ans). Liste non exhaustive, à compléter.

→ Mise en place de contrat alpage :

- Diagnostic pastoral avec définition des enjeux pastoraux, de l'embroussaillage, du nard, du querelle, ...

- Diagnostic écologique en parallèle

= plan de gestion avec l'ensemble des partenaires

Exemples :

- mise en place d'un calendrier de pâturage avec passage sur le querelle au début / report du pâturage de certaines zones en présence de Tétrasyre, ...

Puis transmission au berger qui signe la carte avec les enjeux.

- organisation de la gestion pastorale pour éviter le surpâturage sur le site de Chaillol : un travail sur cette thématique et le Tétrasyre donne de bons résultats.

→ Cas des transhumants : groupements pastoraux (gestionnaire) qui contractualisent. Nécessité de transmettre l'information aux bergers

→ Mise en place d'une gestion modulée en fonction du développement de plante, comme pour l'herbe à bison.

→ Contrat pour mettre en place des diagnostics et limiter l'érosion, le piétinement

→ Contrat pour limiter l'eutrophisation due à la présence de troupeaux comme au Chardonnet

Pour la suite

Entre les groupes de travail, organisation de réunions par secteurs avec les agriculteurs concernés afin de définir ensemble les zones, les enjeux et les actions.

Organiser des rencontres avec des agriculteurs déjà en contrats Natura 2000 (phase animation).

Inviter les cotisants solidaires et les transhumants.

Organisation et animation de la réunion : N. HEITZ et Ph. GILLOT

Compte-rendu rédigé par N. HEITZ

Contacts : naturaclaree@yahoo.fr

Liste des présents

Nom Prénom	Organisme ou commune
ALLONETTO Maurice	Agriculteur - Elu Névache
BABAZ Michel	Briançon
BONNET Charles	Propriétaire
CHOMETOWSKI Nathalie	Eleveur Névache
DENARIE Jean-Louis	DDT 05
DREVET Bruno	ACCA VDP GIASCP
FAURE VINCENT Bernard	Agriculteur Névache
HOUSSAD Frédéric	Eleveur Val des Prés
ROMAN Emile	Elu Val des Prés
ROULET André	Elu Val des Prés
RUTH Christophe	ONF
SILHOL Ariane	CERPAM
TERRASSE Marie	CPIE Haute Durance

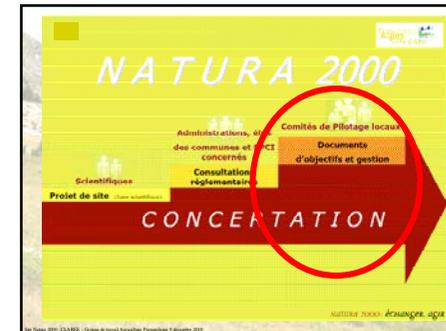


Natura 2000

Objectif principal:

- favoriser le maintien de la biodiversité
- en prenant en compte les exigences économiques, sociales, culturelles et régionales
- dans une logique de développement durable

Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées



Aux acteurs de jouer: le document d'objectifs

Un projet bâti avec les acteurs locaux

Le DOCOB est établi :

- par un opérateur
- avec la participation du comité de pilotage Natura 2000
- en concertation avec les acteurs locaux réunis dans des groupes de travail

Il définit, pour chaque site Natura 2000, une stratégie de gestion durable:

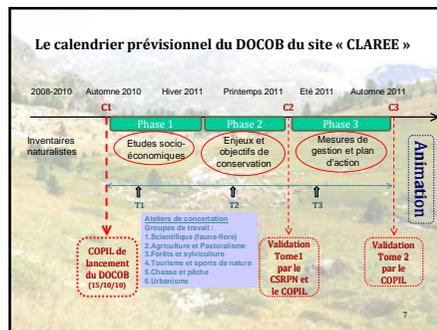
- un état des lieux
- des enjeux et des objectifs de conservation et de gestion
- des propositions d'actions

Il est approuvé par le préfet

Groupes de travail

- 1 : Scientifique (faune, flore)
- 2 : Agriculture et Pastoralisme
- 3 : Forêts et Sylviculture

- 4 : Tourisme et sports de nature
- 5 : Chasse et Pêche
- 6 : Urbanisme



Organisation des groupes de travail

Invitation des têtes de réseau, à partir des membres du Copil → ouvert à tous

Échanges et apports de chacun

Progression du DocOb

Envoi du compte-rendu par mail pour validation

Envoi du compte-rendu par courrier avant la prochaine réunion

Réunion d'environ 2h

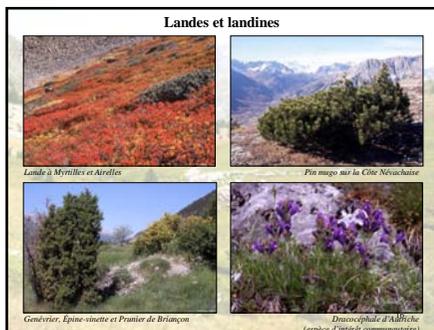
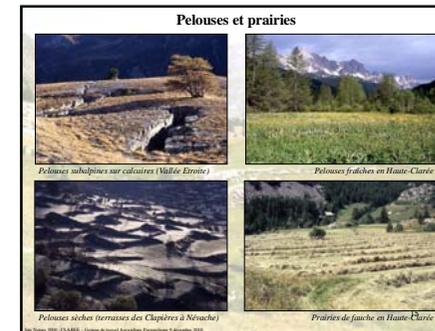
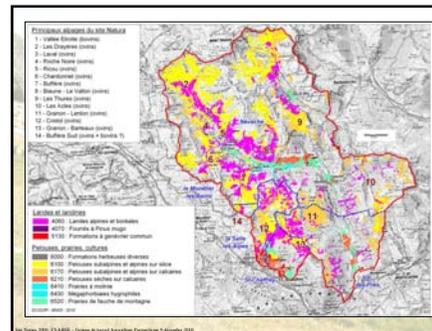
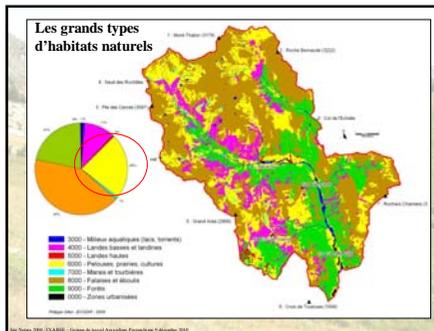
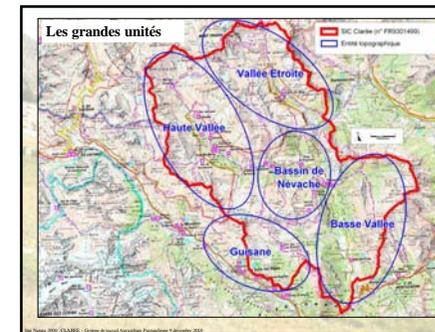
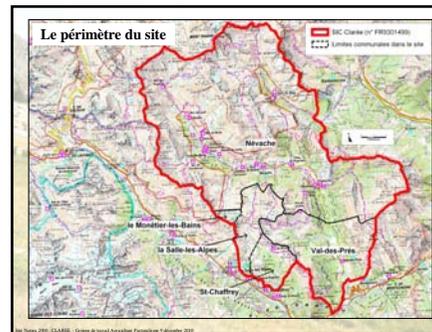
Objectifs de la réunion

Phase diagnostic = synthèse des données existantes, démarrer l'état des lieux en recueillant données et contacts

Connaître acteurs, activités et territoire

Attentes et envies

Commencer les échanges



1^{ers} éléments sur l'agriculture du site

Pastoralisme : ovin, caprin, bovin
 Locaux et transhumants.
 Viande, fromage

Prairies de fauche

Culture

Fruits rouges

Apiculture

En lien avec le tourisme: hébergement, location d'ânes

Problématiques liées

Urbanisme / Aménagement :

- accès au foncier difficile
- PLU : zone agricole qui passe en zone urbanisable
- équipement (décharge camion de brebis, cabane)
- morcellement des terres, accès difficile

Environnement :

- dégradation des habitats : zone humide, piétinements, surpâturage
- pâturage des pré-bois/ calendrier de pâturage / zone de pâturage
- changement d'usage des terres agricoles : abandon des prés de fauche → disparition d'habitat → modification du paysage



Sociale :

- Population vieillissante, pas de relève
- Diminution du nombre d'exploitation

Patrimoine rural (clapier, muret, canaux d'irrigation, ...) :

- changement d'usage → abandon
- passage de gros troupeaux

Interaction avec les autres activités / acteurs :

- tourisme
- chasse
- forêt

19

